Hes·so VALAIS WALLIS
Ecole de Design et Haute Ecole d'Art
Schule für Gestaltung und Hochschule für Kunst

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Design et arts visuels*
Filière *Arts visuels*

1 *Intitulé du module* — *eXploration 5* — *2017-2018*

Code
A.AV.337.8X5.F.12

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☐ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☑ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☐ semestre de printemps
☑ semestre d'automne
☐ module sur 2 semestres automne et printemps
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *

Langues(s)
☐ allemand / D
☐ français - allemand - anglais
☐ anglais

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☐ Pas de prérequis
☑ Autre

Autres prérequis
Selon programme d'études

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Le programme Bachelor s’adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l’ambition de développer une recherche artistique et qui se préoccupent de la situer dans un contexte socioculturel et politique. L’étudiant s’initie d’abord à l’ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et dégager ses propres perspectives de création.
Les cours théoriques poursuivent trois objectifs complémentaires :
> étendre les connaissances en histoire de l’art,
> exercer et aiguiser un regard critique sur un art en devenir,
> donner les outils théoriques d’une réflexion transdisciplinaire.
Les cours théoriques jettent les bases d’une analyse de la réception artistique, passant de la conception classique du Beau aux conceptions post-historiques de l’art. L’étudiant se forge, dans le cadre des cours et séminaires, la capacité d’associer et de confronter la production et la réception d’une oeuvre. Très concrètement, ces activités réflexives lui permettent de connaître les contextes socio-historiques de la pratique artistique, d’affiner des capacités de formulation, de réflexion, de critique et d’auto-analyse.

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Le suivi individuel du mémoire offre à l’étudiant et à l’étudiante la possibilité d’engager une réflexion personnelle et d’amorcer la formulation écrite de cette dernière, en vue de la rédaction de leurs mémoires théoriques. Les sujets de ces derniers peuvent être librement choisis par l’étudiant et l’étu- diante, mais ils doivent être cependant tirés des domaines de l’histoire de l’art, de l’esthétique ou de la philosophie de l’art, de la philosophie, de l’art contemporain, de la sociologie de l’art ou s’insérer dans le cadre général des sciences humaines, de manière à ce que le travail puisse être encadré d’une manière adéquate par le directeur ou la directrice de mémoire que l’étudiant et l’étudiante choisissent parmi les enseignants et enseignantes des branches théoriques.

6 *Modalités d'évaluation et de validation **

L’étudiant ou l’étudiante choisit son directeur ou sa directrice de mémoire parmi les enseignants et enseignantes des cours théoriques. Selon un échéancier fixé au début du semestre avec leur directeur ou directrice de mémoire, l’étudiant et l’étudiante établissent un plan de travail et présentent les références bibliographiques et les orientations iconographiques de leur travail ainsi qu’un bref exposé et une ébauche de l’argument ou de la problématique qu’ils veulent développer. L’évaluation porte sur le respect de l’échéancier et sur la qualité des productions des étudiants et étudiantes.

7 *Modalités de remédiation **

☐ remédiation possible : évaluation 4 ou 3
☐ remédiation possible : évaluation E ou F
☑ remédiation possible
☐ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a *Modalités de remédiation (en cas de répétition) **

☐ remédiation possible : évaluation 4 ou 3
☐ remédiation possible : évaluation E ou F
☑ remédiation possible
☐ pas de remédiation
☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 *Remarques*

9 *Bibliographie*

Domaine HES-SO *Design et arts visuels*
Filière *Arts visuels*

10 ***Enseignant·e·s***
Brunner Raphaël
Divers / Mehrere Bachelor

Responsable de module *
Vivianne van Singer

Descriptif validé le *
03/07/2012

Descriptif validé par *
Raphaël Brunner